

Avec 740 millions de déficit, la bataille gauche-droite s'engage

Finances Le Canton fait face à un trou budgétaire historique. Pour le PLR, il faut couper dans les prestations sociales et repenser les aides automatiques. Le PS dénonce un mensonge et réclame de nouveaux impôts sur les plus fortunés.

Marc Bretton Rachad Armanios

Sept cent quarante millions: le déficit au budget 2026 du Canton s'annonce abyssal. Que faut-il faire? Couper les dépenses ou augmenter les impôts? Agir vite ou attendre? Les partis devront arbitrer. Débat entre les députés Caroline Marti (PS) et Yvan Zweifel (PLR).

Le projet de budget prévoit un déficit de 740 millions pour 2026. Comment est-on arrivé là?

Yvan Zweifel (Y.Z.): Très simplement! On enregistre depuis des années des hausses de revenus et de charges importantes. Alors que l'augmentation des charges est linéaire, celle des revenus fluctue en lien avec la conjoncture. Elle s'est retournée et on observe ce qu'on pouvait attendre: un bel effet ciseau et le déficit en sont le résultat. Comme nous le disons depuis des années: c'est quand il fait beau qu'on doit engranger, restructurer. Cela n'a pas été fait. L'automne passé, le peuple a refusé des lois sur la maîtrise des charges qui voulait simplement limiter leur progression. J'observe que maintenant, nous serons contraints d'aller plus loin et de nous attaquer à leur diminution. Le temps des cigales est révolu!

Yvan Zweifel, vous n'oubliez pas les 350 millions de la baisse d'impôts votée fin 2024 dont l'absence plombe le budget?

Y.Z.: D'abord, ce montant se discute: l'argent économisé par le contribuable a été dépensé ou épargné, il n'est pas perdu. Ensuite en 2026, on devrait voir les recettes de l'impôt sur les personnes physiques continuer à augmenter. Même avec la baisse d'impôts, il y a donc une progression des recettes. Il faut le dire: ce budget est plombé par une hausse des charges qui vient de loin: entre 1998 et 2024, il y a eu une hausse de 32% de la population, mais une augmentation des charges de 88%, alors que les recettes ont gonflé de 160%, malgré plusieurs baisses d'impôts.

Caroline Marti, que pensez-vous de cette démonstration?

Caroline Marti (C.M.): En 2023 et 2024, les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques ont baissé alors que la droite et le Conseil d'Etat, soutenant ces réformes, promettaient que Genève avait les moyens de le faire, sans mettre le budget en difficulté, sans coupes dans les prestations. Un an plus tard, on voit ce que valaient ces promesses: les recettes exceptionnelles de ces dernières années étaient conjoncturelles et non structurelles. La droite le savait mais elle a masqué cette réalité pour faire passer ces baisses d'impôts.

En parallèle, on observe un phénomène de fond: l'augmentation constante des inégalités. Il en résulte une précarisation importante d'une partie de la population, ce qui fait croître fortement les charges contraintes (prestations sociales) mais aussi une hausse massive des revenus

et de la fortune de ceux qui sont tout en haut de l'échelle. Enfin, je rappelle que des bénéfices importants ont été faits durant les années passées. Cela a permis de réduire la dette de plus de 3 milliards, d'accélérer les remboursements à la caisse de pension des fonctionnaires, et la réserve conjoncturelle atteint un milliard... Nous avons donc un peu de temps pour réfléchir à comment inverser la tendance.

«En 2026, on devrait voir les recettes de l'impôt sur les personnes physiques continuer à augmenter. Même avec la baisse d'impôts, il y a donc une progression des recettes. Il faut le dire: ce budget est plombé par une hausse des charges qui vient de loin.»

Yvan Zweifel
Député PLR

Par exemple en diminuant l'écart de 89% entre les dépenses publiques genevoises et la moyenne suisse?

C.M.: Cet écart important s'explique largement par notre niveau des loyers, des primes maladie, un coût de la vie parmi les plus élevés de Suisse, mais aussi notre situation de ville centre, internationale, universitaire. Voilà qui explique aussi le niveau de nos aides, dans un canton qui en a les moyens car il compte également un nombre exceptionnel de grandes fortunes.

Ce budget, tel qu'il est, vous le soutiendrez en décembre au moment du vote?

Y.Z.: Je ne vois pas le PLR accepter un déficit allant au-delà des 232 millions qui avaient été négociés en 2019, au moment de la baisse d'impôts sur les entreprises.

C.M.: Nous estimons qu'il est important que le Canton ait un budget, même largement déficitaire. J'observe qu'en fixant une limite de 232 millions, alors que le déficit atteint 740 millions, le PLR démontre qu'il ne veut pas de budget, car réduire le déficit de plus de 500 millions en quelques semaines, c'est matériellement impossible.

Y.Z.: Nous ne sommes pas défaitistes! Ce budget peut encore être amélioré. Les charges contraintes par des lois bloquent les possibilités d'économie? Changeons-les! J'ai demandé un tableau récapitulatif toutes les aides sociales de l'Etat, leurs montants et leurs bases légales. Si elles sont cantonales, nous pouvons agir! Les pistes existent.



Les députés Caroline Marti (Parti socialiste) et Yvan Zweifel (PLR) se sont affrontés dans un débat organisé dans les locaux de la «Tribune de Genève». Leurs points de vue sur les causes du déficit et les moyens de le réduire sont diamétralement opposés. L. Guiraud



«Il est complètement illusoire et irresponsable de vouloir effacer 740 millions de déficit en s'attaquant uniquement aux prestations.»

Caroline Marti

par exemple en augmentant le nombre d'élèves par classe dans les classes d'accueil?

Le Conseil d'Etat veut proposer un plan d'économies, mais en mars et sans recettes supplémentaires. Qu'en pensez-vous?

Y.Z.: Le Conseil d'Etat est le spécialiste des promesses de mesures repoussées dans le temps. Il traîne, mais vu la situation la réserve conjoncturelle ne le mènera pas très loin. C'est une simple écriture comptable, pas du cash utile pour financer les prestations. Pour nous, l'élément clé d'un soutien au gouvernement sera la présence ou non de mesures d'économie structurelles crédibles. Nous sommes prêts à attendre que le budget revienne à l'équilibre, mais pas à attendre huit ans pour rien du tout.

C.M.: Il est complètement illusoire et irresponsable de vouloir effacer 740 millions de déficit en s'attaquant uniquement aux prestations et sans prévoir de recettes supplémentaires. En ce qui concerne les économies, les intentions du Conseil d'Etat sont indiquées dans le plan financier quadriennal: il veut économiser prioritairement du côté du personnel et des communes. Le plan du printemps attaquaera en plus les prestations.



«Pour nous, l'élément clé d'un soutien au gouvernement sera la présence ou non de mesures d'économie structurelles crédibles.»

Yvan Zweifel

Que faire pour remonter la pente?

C.M.: Des pistes existent: celle d'un impôt sur les résidences secondaires possible à la suite de l'abandon de la valeur locative, celle d'un impôt sur les successions en ligne directe. On peut imaginer aussi une contribution temporaire des très hauts revenus. Mais si la conjoncture reste durablement déprimée, il faudra revenir sur la récente baisse de l'impôt sur les revenus qui a été vendue à la population sur la base d'arguments mensongers.

Y.Z.: Genève engrange 11 milliards de recettes pour 520'000 habitants, il n'a pas besoin de recettes nouvelles, mais de limiter ses charges. Il faut être conscient que les baisses d'impôts de ces dernières années ont élargi l'assiette fiscale, faisant ainsi gagner plus aux finances. Revenir en arrière risquerait à l'inverse de réduire les recettes. Certains contribuables pourraient être amenés à quitter Genève.

Le Conseil d'Etat veut mettre à contribution les communes. Il en est empêché par la Commission des finances. Doit-il revenir à la charge?

Y.Z.: Le Canton assure 80% des dépenses et des prestations contre 20% pour les communes. Cela n'a pas été possible et je le regrette.

C'est un ratio unique en Suisse, qui mérite d'être discuté. Mais il faut alors que les transferts de charges s'accompagnent de transferts de compétences. C.M.: Prendre de l'argent aux communes en urgence, sans leur transférer de compétences, n'a pas de sens et met en péril des prestations municipales essentielles tel que l'accueil pré-scolaire. On peut discuter de transferts, mais il faut du temps: on ne peut pas déléguer n'importe quelles tâches et on doit tenir compte des situations financières très variées des communes. Sur le fond, je n'étais pas défavorable au projet d'écrêtage, c'est-à-dire de mise à contribution uniquement des communes les plus fortunées, auquel le Conseil d'Etat a renoncé en 2023.

«Les recettes exceptionnelles de ces dernières années étaient conjoncturelles et non structurelles. La droite le savait mais elle a masqué cette réalité pour faire passer ces baisses d'impôts.»

Caroline Marti
Députée socialiste

Après trois comptes déficitaires, le peuple devra arbitrer entre des mesures d'économie et des propositions sur les revenus pour redresser les finances. Il ne pourra pas tout refuser. Les partis ont intérêt à trouver un accord équilibré auparavant, non?

Y.Z.: Oui, mais c'est le Conseil d'Etat qui est en première ligne. Hélas, on ne sent pas une équipe gouvernementale assez souhaitée pour porter un projet. Ensuite, ce sera au parlement d'agir, puis au peuple. Si c'est ce dernier qui tranchera, parce qu'il n'y a pas de majorité claire au Grand Conseil pour agir, cela ne me dérange pas.

C.M.: La loi que vous évoquez impose la présentation de mesures sur les charges et les recettes, alors que le Conseil d'Etat n'évoque qu'une action sur les charges pour limiter le déficit. Trouver 750 millions sur les charges, c'est s'imposer de couper massivement dans les prestations. Je rappelle que bloquer la croissance des charges, alors que la demande augmente, c'est déjà dégrader les prestations.

Y.Z.: Il y a d'autres possibilités pour limiter les dépenses. Nous sommes le canton de Suisse le plus généreux avec sa fonction publique. La recapitalisation de sa caisse de retraite nous coûte 200 millions par an. On aurait mieux fait collectivement de corriger l'évolution des dépenses régulièrement au cours de ces dernières années. Cela n'a pas été possible et je le regrette.